

Message d'intérêt public

Contrat pour l'approvisionnement de cannabis

Date de début : 11 avril 2019 Date de fin : 18 avril 2019

Nunavut 30 s

La Société des alcools et du cannabis du Nunavut a conclu une entente avec un nouveau fournisseur de cannabis. Ainsi la population nunavoise peut maintenant passer ses commandes en ligne auprès de l'un ou l'autre de ces fournisseurs : AgMedica, à www.verticalcannabis.ca; Canopy Growth, à https://www.tweed.com/en.

Pour la liste de tous les fournisseurs de cannabis autorisés à vendre au Nunavut, veuillez consulter le www.nulc.ca/cannabis/.

Nous vous rappelons qu'il est illégal de se procurer du cannabis à des fins récréatives au Nunavut autrement que par la Société des alcools et du cannabis du Nunavut ou l'un de ses mandataires.

###

Relations avec les médias :

Denise Grandmaison Gestionnaire des communications Ministère des Finances 867 975-6818 FinanceComs@gov.nu.ca